

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61-433-1932 conge

n° 61-433-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 décembre 1932

Numéro JO

n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro

31 décembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

12 décembre 1932, un congé administratif de douze mois, à passer à l'Entre-les (Réunion), est accordé à M. de ivière (Joseph), adjoint principal de classe exceptionnelle des services Civils. Cet agent, qui voyage accompagné de sa femme et de ses quatre enfants, prendra passage sur le paquebot Fille-d'Arras, attendu à Djibouti vers le 7 février 1933.